

## **Agence centrale des prisonniers de guerre**

le docteur Grasset s'occupent surtout des internés civils allemands. Le Comité international a obtenu l'agrément des autorités italiennes pour que M. Henry-Philippe Junod se rende en Afrique orientale italienne, après entente avec M. Vaucher au Caire; M. G. Senn a été désigné pour la Rhodésie du sud. M. Georges Morel a vu sa nomination agréée par les autorités d'Australie, où se trouvent des internés civils allemands. M. W. Trinler continue sa mission à Curaçao.

M. Maag a été accompagné par M. Chapuisat, membre du Comité international de la Croix-Rouge, au cours de quelques inspections au Canada.

M. Marc Peter, ancien ministre de Suisse à Washington, représentera le Comité international aux Etats-Unis. D'autres nominations sont à l'étude.

### **Chronique de l'Agence centrale des prisonniers de guerre.**

(17<sup>e</sup> article)

#### *Prisonniers et internés civils italiens.*

L'Agence reçoit du Caire par télégramme les noms des prisonniers italiens en Egypte et aux Indes. Chaque télégramme est de cent noms.

Les renseignements sur les prisonniers italiens en Grèce arrivent sous forme de listes ou de correspondance à faire suivre.

Les internés civils italiens se trouvent en Grande-Bretagne, Egypte, Palestine, Soudan, Afrique du Sud, Canada, Australie, aux Indes et en Grèce.

#### *Aviateurs français internés.*

Le secrétariat d'Etat à l'aviation a lancé un communiqué invitant les familles des aviateurs français prisonniers à

## **Agence centrale des prisonniers de guerre**

lui faire connaître les noms et adresses de ceux-ci en vue de les faire bénéficier du service des œuvres sociales de ce corps.

Le service des machines Watson, qui dispose de plus de 600.000 cartes perforées établies d'après les cartes d'avis de capture et classées par arme et par régiment, a réuni toutes les cartes relatives aux prisonniers appartenant à l'armée de l'air, aviation et aérostation.

### *Rapatriement du personnel sanitaire français.*

La Convention de Genève dans son art. 12 prévoit expressément que le personnel exclusivement affecté à l'enlèvement, au transport et au traitement des blessés et malades, ainsi qu'à l'administration des formations et des établissements sanitaires, les aumôniers attachés aux armées, ne pourront être retenus prisonniers mais seront renvoyés au belligérant dont ils relèvent. Depuis des mois, l'Agence recevait des demandes de rapatriement de plusieurs milliers de médecins et d'infirmiers français se trouvant en Allemagne. Quatre trains contenant cette classe de militaires rapatriés ont traversé la Suisse en février.

### *Restitution et non succession.*

Sous le titre de « Successions ou biens délaissés » la *Revue* a signalé (décembre 1940, p. 971) que l'Agence avait transmis un portefeuille ayant appartenu à un militaire allemand, contenant divers papiers personnels, trouvé par un militaire britannique en France en 1916.

L'Oberkommando der Wehrmacht vient d'informer le Comité international de la Croix-Rouge que le propriétaire de ce portefeuille, un combattant de la guerre 1914-18, a pu être retrouvé.

### *Secours intellectuels.*

Ce service s'est vu récemment enrichi — de façon fort inattendue — par de nombreux envois de livres et jeux

## **Agence centrale des prisonniers de guerre**

provenant des camps d'internés français en Suisse. Sur le point de quitter ce pays, beaucoup d'internés français ont désiré faire parvenir au Comité international de la Croix-Rouge le contenu des bibliothèques de camps et les jeux dont ils avaient été les bénéficiaires, souhaitant que ceux-ci puissent être envoyés à leurs frères d'armes, prisonniers en Allemagne. Des dispositions ont été prises pour répartir ces livres dans les Stalag et Oflag d'Allemagne.

### *Section coloniale du service français.*

Depuis plusieurs mois la création d'une section coloniale au Service français était envisagée en raison des difficultés qu'entraînait la diversité des langues et des races des militaires originaires de l'Empire colonial français.

Cette section est aujourd'hui organisée. Elle s'est assuré le concours de spécialistes pour l'arabe, le malgache, les langues et dialectes de l'Afrique-Occidentale française et de l'Indo-Chine etc. 25.000 cartes d'avis de capture provenant principalement des Frontstalag de l'Ile de France, et des bords de la Loire ont déjà été communiqués aux familles.

Un fichier spécial a été constitué, classé par ordre régimentaire, tirailleurs algériens, marocains, sénégalais, spahis, etc. et dans chaque régiment par ordre alphabétique. Une centaine de régiments y sont représentés.

Des fiches sont établies soit par les équipes extérieures d'après les listes imprimées du Centre national de la rue des Francs-Bourgeois à Paris, soit par le service lui-même aidé des équipes du soir d'après les listes officielles venant de Berlin.

Des concordances commencent à sortir, de 20 à 40 par jour. En outre la section coloniale correspond maintenant régulièrement avec les Croix-Rouges locales de l'Afrique du Nord qui lui adressent de nombreuses demandes. Elle a reçu à titre gracieux des Comités centraux de la Croix-Rouge à Alger et à Tunis et du Résident général du Maroc

## Agence centrale des prisonniers de guerre

des dictionnaires géographiques très complets qui lui facilitent l'identification des adresses souvent sommaires données par les prisonniers.

La section s'efforce en outre d'obtenir des autorités allemandes un contrôle plus serré dans l'établissement des listes et des cartes de capture où les noms indiqués sont le plus souvent déformés. Ces altérations exigent des spécialistes du service un contrôle et un travail de rectification constant qui ralentit sensiblement la marche du travail.

### *Visites reçues.*

L'Agence a reçu en janvier et février les visites suivantes: comte R. de La Baume, ambassadeur de France, et comtesse de La Baume, M. Alexandre Ladós, ministre de Pologne, M. Louis Gillet, de l'Académie française, et M<sup>me</sup> Doumic Gillet, Lt-col. Hugo Remund, médecin en chef de la Croix-Rouge suisse a.i., général Daille, délégué aux Internés, Lt.-col. E. Rimaud, chef d'état-major du général Daille, lieutenant de Gigord, capitaine Galopin, M. Ulrich von Hasselt, ancien ambassadeur d'Allemagne à Rome, M. Jacques de Saussure, du Département politique fédéral, M. L. Curtius, le colonel Gerber, président de l'Aéro-Club suisse, M. Marcel Devaud, M. Schilling, secrétaire général de l'Aéro-Club, M. J. M. Musy, ancien président de la Confédération suisse, M. Dronsart, directeur général de la Croix-Rouge de Belgique, M. Alfred Stuckelberg, ancien directeur du Bureau des Otages, de Bâle, M. Ch. Redard, ministre de Suisse à Sofia, Lord et Lady Derwent, M. Albert Janssen, ancien ministre des Finances de Belgique, M. Pasmazoglou, ancien ministre des Finances de Grèce.